



Communiqué de presse

20/10/2017

PRIX DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE 2017

Les lauréats 2017 sont les professeurs de la Faculté de droit de Laval au Québec Véronique GUEVREMONT et Ivan BERNIER, ainsi que le FESTIVAL SENS INTERDITS

Depuis 2011, la Coalition française remet les prix de la Diversité Culturelle afin d'accompagner des initiatives, de récompenser des parcours professionnels et artistiques et d'encourager des bonnes pratiques en faveur de la défense et de la promotion de la diversité culturelle. Elle honore chaque année des personnalités ainsi qu'une association ou un festival dont le combat en faveur de la diversité culturelle est au cœur de leur parcours.

Cette année, les membres de la Coalition ont décidé de mettre à l'honneur **Véronique Guèvremont**, professeure de droit international à la Faculté de droit de l'Université de Laval au Québec et titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, pour saluer notamment son engagement en faveur de la protection et de la promotion de la diversité culturelle à l'ère du numérique. Elle récompense également **Ivan Bernier**, professeur associé et émérite de la Faculté de droit de l'Université de Laval au Québec pour son implication en faveur de la diversité culturelle et le rôle éminent qu'il a joué dans la rédaction de la Convention de l'Unesco.

Dans sa volonté de saluer le travail d'une association ou d'un festival, la Coalition a également décidé de récompenser **le Festival international de théâtre Sens Interdits**, mettant en avant la vitalité théâtrale de plusieurs pays du monde et la liberté d'expression.

Les lauréats 2017

Véronique Guèvremont est professeure de droit international et vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche à la Faculté de droit de l'Université de Laval au Québec.

Elle a notamment été experte associée à la division des politiques culturelles de l'UNESCO lors de la négociation de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Elle a pris une part active dans la rédaction des directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique adoptées en juin 2017.

Co-fondatrice du Réseau international des juristes pour la diversité des expressions culturelles (RIJDEC), elle est également titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles depuis sa création en 2016.

Ivan Bernier est docteur en droit de la *London School of Economics*, spécialiste en droit international économique et professeur associé et émérite à la Faculté de droit de l'Université Laval au Québec

Il a notamment été expert conseil pour le Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle et pour le Groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC). Dans son parcours professionnel, il a aussi été consultant pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et pour l'UNESCO.

Ivan Bernier a été l'un des esprits et l'une des plumes qui ont permis de faire exister la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité culturelle.

Le Festival Sens Interdits est récompensé pour l'organisation de la 5^{ème} édition du festival international de théâtre Sens Interdits à Lyon, avec pour invité d'honneur, la Colombie. Ce festival vise à proposer une programmation théâtrale riche issue de 17 pays et de 21 compagnies et à offrir un espace de libre expression et de confrontations intellectuelles et esthétiques, abordant notamment les thèmes de l'exode et de l'espoir, de l'errance et de la frontière, de l'accueil et du refus de l'autre. En marge des représentations, le festival soutient des créations et coproductions et organise des rencontres entre professionnels, artistes et citoyens. Cette édition inaugurera également l'« Ecole éphémère » en partenariat avec l'ENS Lyon, proposant des ateliers à des étudiants en art d'Europe et d'Afrique durant le festival.

Créée en 1997, la Coalition française pour la diversité culturelle regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'organisations professionnelles du cinéma, de la télévision, du spectacle vivant, de l'édition, de la musique, des arts graphiques et plastiques et du multimédia. Ensemble, elles défendent la liberté d'expression et de création et le droit pour chaque État de définir des politiques de soutien à la création.

Les lauréats des précédentes éditions :

2016 : Silvia Costa, Jacques Toubon et la Caravane des dix mots

2015 : Michaëlle Jean et l'association l'Art éclair

2014 : Thomas Ostermeier et l'Observatoire de la Diversité Culturelle

2013 : Cristian Mungiu et l'association Voix de Femmes à Bruxelles

2012 : Raoul Peck, Louise Beaudoin et l'ASPAS

2011 : Jack Ralite, Jean Musitelli et le Festival Musiques Métisses

Contact presse France:

Agnès Mazet – 01 40 23 45 11 – agnes.mazet@sacd.fr

Contact presse International :

Guillaume Prieur - +33 (0)1 40 23 47 25 – guillaume.prieur@sacd.fr - www.coalitionfrancaise.org